



Pôle Métropolitain Loire-Bretagne : des territoires insérés dans les flux économiques internationaux

• Les principaux
pays partenaires du
Pôle Métropolitain
Loire-Bretagne

• Les filiales
à l'étranger des
entreprises locales
et les entreprises sous
contrôle étranger

• Les flux de
marchandises
à l'international

Champs d'analyse et définitions

LES INDICATEURS SÉLECTIONNÉS

▪ Les filiales des entreprises locales à l'international

Cet indicateur évalue le nombre de filiales situées hors de France sous contrôle majoritaire (plus de 50 % du capital) des sièges d'entreprises présentes dans les zones d'emploi¹ d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire.

Source : DIANE-Astrée.

▪ Les entreprises locales sous contrôle international

L'objectif de cet indicateur est d'estimer le nombre d'entreprises et établissements situés dans les zones d'emploi¹ d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire dont le siège est situé hors de France.

Source : DIANE-Astrée.

▪ Les flux d'importations et d'exportations

Ces données départementales du commerce extérieur tracent seulement les échanges de marchandises (et non de services) et comptabilisent les flux entrant ou sortant réellement de l'économie nationale. Les importations comprennent :

- les marchandises entrant directement dans les circuits de l'économie nationale (destinées à la consommation intérieure directe ou pour ouvrison),
- les marchandises retirées d'entrepôts douaniers pour être mises à la consommation,
- les marchandises originaires d'un pays hors Union européenne mises en libre pratique (acquiescement des droits de douane et respect des normes) sur le territoire national.

Les exportations comprennent les expéditions à l'étranger de marchandises d'origine nationale, c'est-à-dire de marchandises produites ou fabriquées entièrement ou en partie dans le pays, ainsi que les réexportations de marchandises étrangères après ouvrison en France ou après mise en libre pratique.

Source : jeux de données annuelles 2018 des statistiques du commerce extérieur – DGDDI

▪ Périmètre de l'étude

Les périmètres géographiques retenus sont les zones d'emploi¹ d'Angers, Brest, Nantes, Rennes et Saint-Nazaire pour les indicateurs s'appuyant sur les données Diane-Astrée.

Pour les données sur les marchandises importées et exportées, les périmètres retenus sont les départements du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire.

▪ Période d'étude

La période retenue pour les données issues des douanes est l'ensemble de l'année 2018 et l'analyse des liens capitalistiques entre les entreprises est arrêtée en date du 31 décembre 2018.

¹ Il s'agit des zones d'emploi définies par l'INSEE en 2010.

Chiffres-clés

1 000 filiales à l'étranger

détenues par 280 entreprises de l'Espace Métropolitain Loire-Bretagne.

4 200 entreprises locales

sous contrôle majoritaire de groupes étrangers, représentant entre 7 à 10 % des emplois privés selon les zones d'emploi des métropoles du PMLB.

30% des exportations 2018 en valeur,

des quatre départements, liées aux **matériels de transports** (aéronautique, automobile, naval).

20% des exportations 2018 en valeur,

des quatre départements, liées aux **activités agroalimentaires**.

23,5 milliards d'euros de marchandises exportées en 2018

par les quatre départements de l'Espace Métropolitain Loire Bretagne.

27,9 milliards d'euros de marchandises importées en 2018

par les quatre départements de l'Espace Métropolitain Loire Bretagne.

La présence à l'étranger des entreprises du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne

Les liens de dépendance entre les entreprises : le rôle clé des filiales

L'analyse des liens internationaux entre établissements traduit, à la fois, la capacité des entreprises locales à investir à l'étranger et le degré d'attractivité d'un territoire à accueillir l'investissement d'entreprises étrangères.

À ce titre, ces relations économiques peu visibles spontanément, au-delà

des stratégies propres à chaque entreprise (site de production, bureau commercial...), nous disent l'importance des implantations locales et du rayonnement de nos groupes locaux à l'international. Les filiales sous contrôle étranger constituent aussi les portes d'entrée de flux commerciaux participant au développement et dynamisme local.

L'analyse de ces liens capitalistiques nous permet d'entrevoir une partie des flux économiques internationaux dans laquelle l'économie de nos territoires est insérée. L'intensité de ces liens constitue donc un indicateur important de l'état de santé des écosystèmes économiques des territoires.

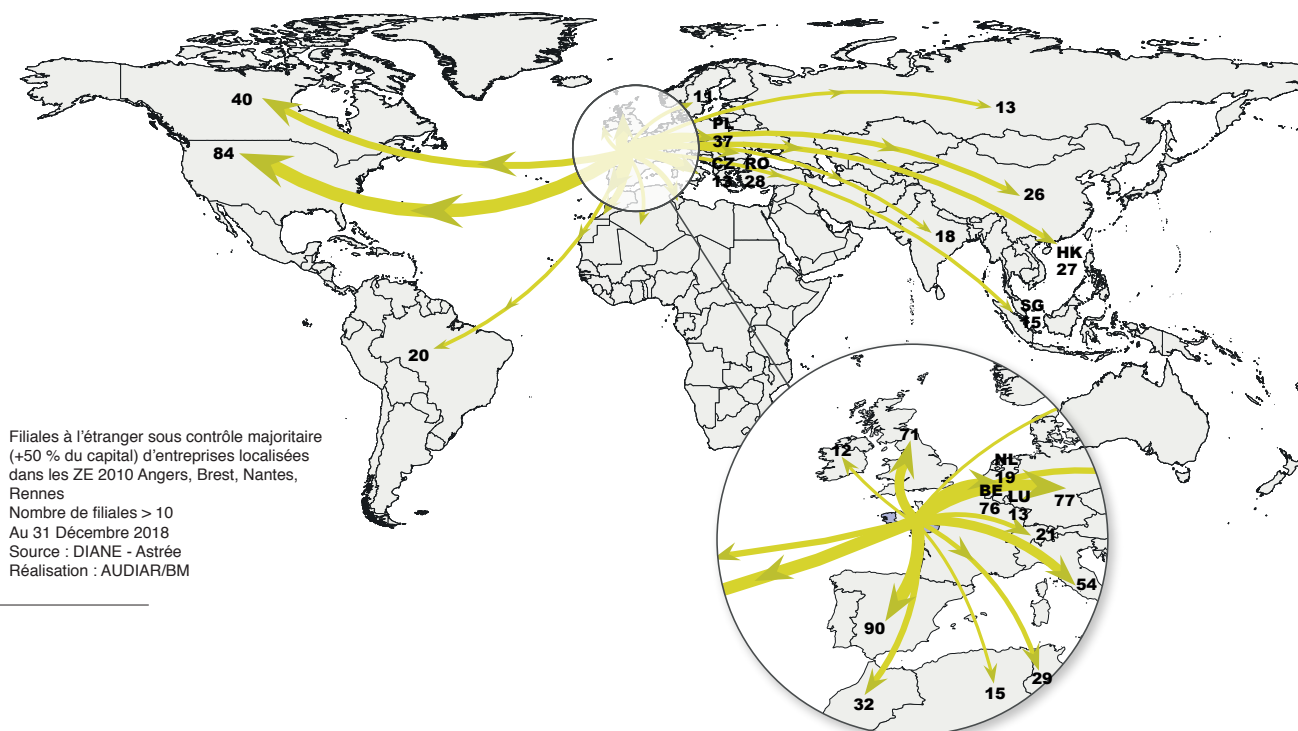
Les filiales à l'étranger du PMLB portées par les grands groupes locaux

En 2018, 280 entreprises du PMLB détiennent des participations majoritaires (plus de 50 % du capital) dans un millier de filiales présentes hors de France. **Les territoires préférentiels d'implantation pour les groupes locaux sont les pays proches géographiquement.** En effet, l'Union européenne avec la

Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie (30 % des filiales à eux quatre) puis la Grande-Bretagne (7 %) sont les pays où les entreprises locales investissent le plus. La Pologne et la Roumanie avec 7 % des filiales au total, sont également des territoires d'implantation significatifs.

Hors Europe, les États-Unis sont aussi un pays où les entreprises du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne sont bien installées avec 9 % des filiales. Enfin, une partie non négligeable des filiales se regroupent également dans les espaces à plus faibles coûts de main-d'œuvre comme le Maghreb (6 % des filiales) ou encore la Chine (3%).

Filiales des entreprises du PMLB à l'étranger



La présence à l'international des entreprises des zones d'emplois du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne est principalement le fait de quelques groupes locaux importants qui concentrent la majorité des filiales. Parmi eux, on peut citer la

chaîne hôtelière B&B et la Brittany-Ferries (transports maritimes) à Brest, Dalival (activité de pépinière du groupe Terrena) et Eolane (production de cartes électroniques) à Angers, les groupes Armor (technologie d'impression) et Lacroix (équipements

connectés) à Nantes, Vidélio MS (solutions audiovisuelles) et Productys (suivi de production industrielle) à Saint-Nazaire, ou encore SAMSIC (services aux entreprises) et le groupe Le Duff (restauration et industrie agroalimentaire) à Rennes.

Zoom

Les stratégies internationales des entreprises françaises

Trésor-Eco N°267 septembre 2020 - Direction générale du Trésor

Lorsqu'elles se développent à l'étranger, les entreprises ont le choix soit d'exporter depuis leur pays d'origine, soit d'investir directement dans des filiales localisées dans les marchés cibles.

Concernant les entreprises présentes à l'international, après un fort recul dans la décennie 2000, les années 2010 ont connu un rebond, portées par l'importance des grands groupes. La France se distingue d'ailleurs par le niveau élevé des investissements directs à l'étranger (IDE) par rapport aux exportations. Cela s'explique par différentes raisons, comme la perte de compétitivité durant les années 2000, un positionnement moyen de gamme ou encore le poids des grands groupes dans le tissu national. De plus différents facteurs culturels comme un ancrage territorial moins fort qu'en Allemagne et un actionnariat plus international expliquent cette

particularité à favoriser les IDE. Leurs développements récents ont ainsi pu contribuer à un recul de la valeur ajoutée produite en France (compensé cependant en partie par les retours des dividendes sur le territoire national), contrairement à l'Allemagne qui a conservé les productions à forte valeur ajoutée à l'intérieur de ses frontières.

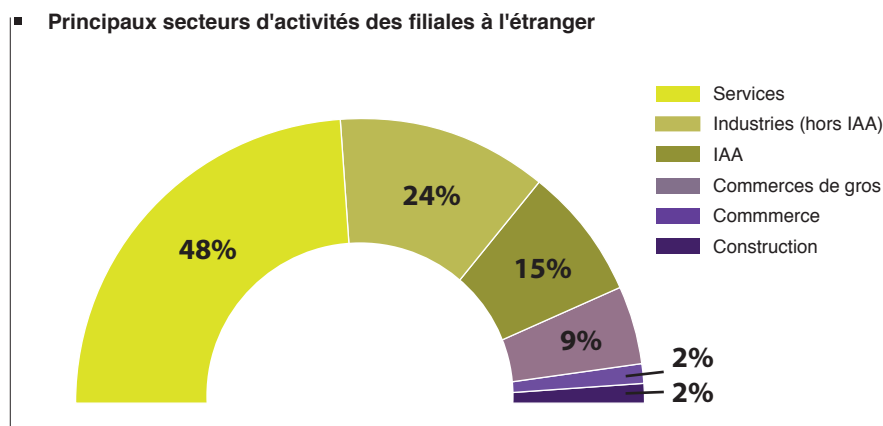
Par ailleurs, le ralentissement des IDE déjà à l'œuvre avant la crise de la Covid-19, devrait être accentué et amener les entreprises à revoir leurs stratégies de localisation pour sécuriser leurs approvisionnements.

Concernant le choix des exportations ou des investissements directs à l'étranger, les réponses varient avec la taille des entreprises, le niveau de gamme, le secteur ou encore le dynamisme du marché ciblé.

Certains secteurs tels que les industries extractives ou les services privilégient les implantations à l'étranger pour la proximité avec les matières premières ou les clients, tandis que d'autres comme l'agroalimentaire ou l'industrie de pointe privilégient les exportations. Le niveau de gamme est aussi déterminant dans les choix des stratégies internationales, celle-ci diffère en fonction de l'intensité en R&D, la volonté de capter ou non des technologies ou l'objectif de bénéficier d'un coût du travail plus faible. Par ailleurs, les IDE sont surtout le fait de multinationales tandis que les petites et moyennes entreprises privilégieront les exportations plus flexibles. Enfin, la culture d'entreprise, son ancrage territorial et la structure de l'actionnariat constituent également un déterminant important dans le choix des stratégies internationales des entreprises.

Des investissements à l'étranger soutenus par les secteurs d'excellence du territoire

Parmi les principaux secteurs ayant des filiales à l'étranger, l'industrie représente 24% du total (alors qu'elle ne pèse que 6% de l'ensemble des établissements du PMLB) et l'agroalimentaire 15% (pour 1,5% du tissu économique du PMLB) et ils portent la présence à l'international des entreprises du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne. Les principaux groupes exportateurs du territoire appartiennent d'ailleurs à ces secteurs d'activité et impriment fortement leur marque dans la balance commerciale des départements, générant des flux de marchandises importants à l'export.



Les flux de marchandises à l'international

Les quatre départements dans lesquels s'inscrit le PMLB n'occupent pas une place de premier rang dans le commerce extérieur français. Leurs parts, tant dans les importations que

les exportations, sont inférieures à la part occupée dans l'emploi national, à l'exception notable de la Loire-Atlantique. Certains secteurs d'activité se distinguent néanmoins.

■ Destination des exportations



L'industrie, les transports et les industries agroalimentaires, principaux secteurs exportateurs de marchandises du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne

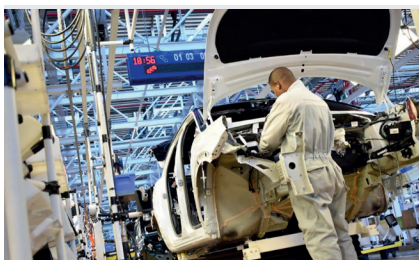
Le principal secteur exportateur du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne est celui **des matériels de transports** avec 30% du total des exportations en 2018. Il regroupe les industries automobile, navale et aéronautique.

Les activités navales sont portées par l'existence historique des chantiers navals à Saint-Nazaire. En 2018 les Chantiers de l'Atlantique ont livré deux paquebots à des armateurs américains, le Symphony of the Seas et le Celebrity Edge permettant à la Loire-Atlantique de représenter 64% des exportations françaises de ce secteur.

L'aéronautique est également fortement présente en Loire-Atlantique, avec Airbus et son réseau de sous-traitance pouvant également travailler



pour Boeing. Les montants, bien qu'élevés (8% des exportations du PMLB), ne représentent qu'une faible part des exportations aéronautiques françaises (3%), car les lignes locales ne sont pas les lignes d'assemblages finals. En Europe, elles sont localisées à Toulouse (qui comptabilise donc la majorité des montants français exportés du secteur), Hambourg et Séville.



La production automobile est un secteur fortement exportateur au sein du PMLB avec 10% des exportations totales. Ce secteur bénéficie de la présence des usines SCANIA en Maine-et-Loire et PSA et Sanden en Ille-et-Vilaine.

L'industrie agroalimentaire est l'autre grand secteur exportateur de marchandises du PMLB avec 21% du total des exportations de 2018. Avec 20% des exportations françaises des produits à base de viande (avec les groupes Doux, Eureuden...) et 14% des produits laitiers et glaces (avec entre autres, la SILL, le groupe EVEN, Lactalis, FIT, Triballat...), le PMLB est l'un des principaux producteurs français à l'international pour ces produits. Parmi



les spécificités départementales, le Finistère exporte 30% du total français des préparations et conserves à base de poisson et de produit de la pêche tandis que l'Ille-et-Vilaine exporte 12% des produits de boulangerie-pâtisserie français, en raison notamment de la présence du groupe Bridor.

Zoom

Le secteur des boissons et le cas Cointreau à Angers

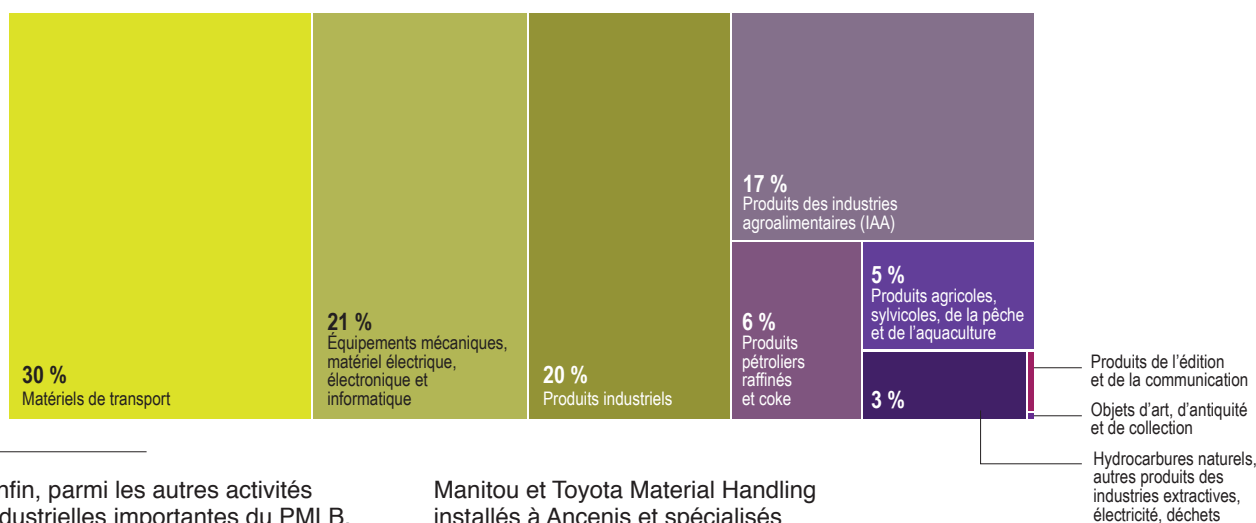
Entreprise emblématique du tissu industriel angevin reconnue dans le monde entier, l'établissement de Saint-Barthélemy-d'Anjou n'arrive qu'à la 61^e position des principaux exportateurs locaux (2,5 M€ de CA à l'export) ! Les exportations de l'établissement de production angevin sont très certainement consolidées à

l'échelle du groupe Rémy Cointreau basé à Paris (holding avec 541 M€ de CA à l'export soit 81% du CA du groupe hors de France).

En Anjou, les exports de boissons représentent « seulement » 186 millions d'euros, dont 113 M€ pour les boissons alcoolisées distillées –

pour lesquelles Cointreau est vraisemblablement le principal acteur – et près de 64 M€ pour le vin de raisin – où les acteurs sont là très nombreux à l'échelle du département. Mais ce secteur équivaut tout de même à lui seul à 1/5 de l'excédent commercial départemental.

Montants des exportations de marchandises en 2018 (23,5 milliards d'euros)

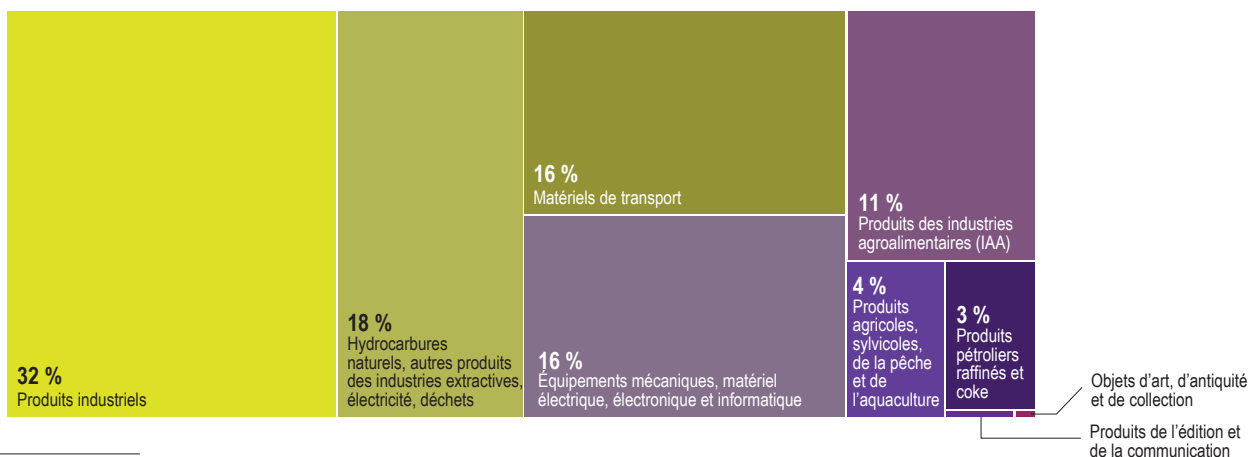


Enfin, parmi les autres activités industrielles importantes du PMLB, **la fabrication de machines et équipements généraux** représente 10% des exportations des quatre départements avec notamment

Manitou et Toyota Material Handling installés à Ancenis et spécialisés dans le matériel de levage ou SDMO (groupe Köhler) dans la production de groupes électrogènes à Brest.

Les secteurs industriels d'excellence du PMLB, également générateurs de flux importés

Montant des importations du PMLB en 2018 (27,9 milliards d'euros)



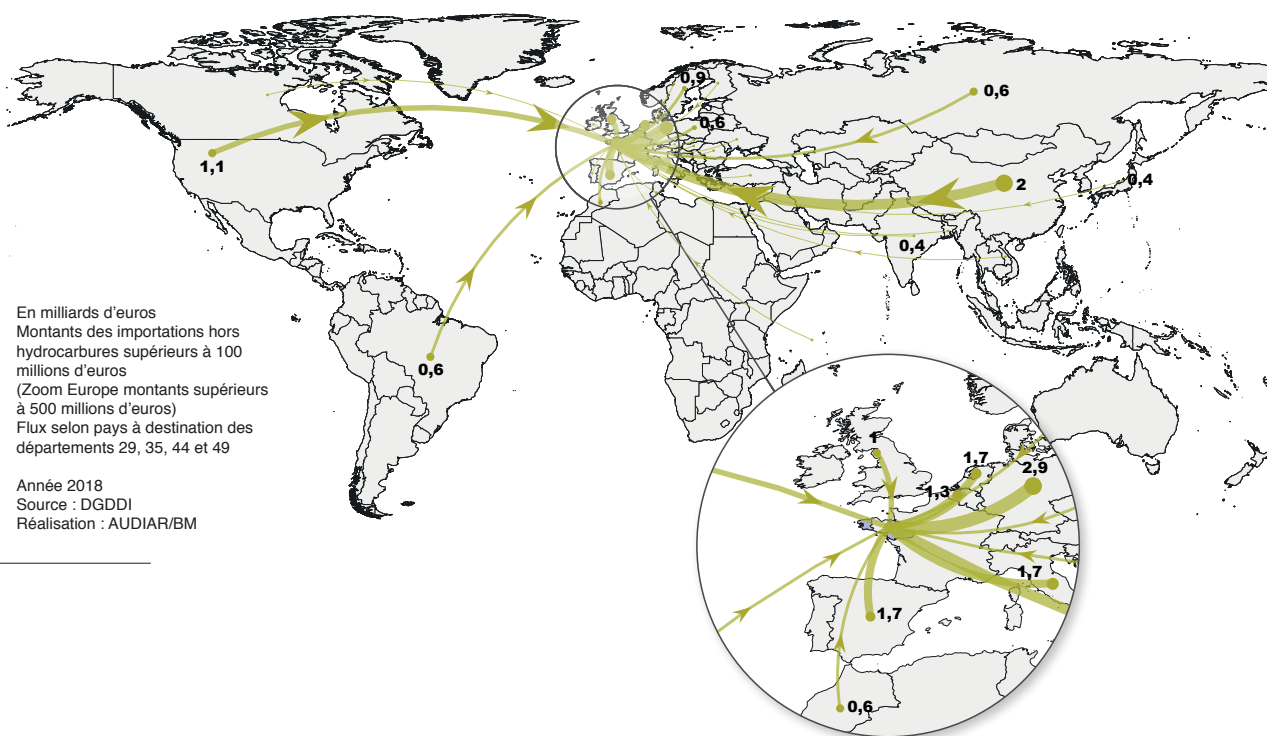
Les grands secteurs industriels exportateurs du PMLB que sont les transports sont également générateurs d'important flux à l'import (environ 1/5 des importations hors hydrocarbures) et ce phénomène illustre l'internationalisation des processus de production et de l'éclatement des chaînes de valeurs. Ainsi les **équipements automobiles** proviennent de Suède, d'Allemagne, du Maroc, d'Espagne, de Pologne et traduisent les stratégies d'entreprises à l'œuvre dans ces secteurs et les **produits intermédiaires** tels que

les métaux et structures métalliques nécessaires, entre autres, à la construction de navires sont également des postes importants de flux de marchandises provenant de l'étranger. Les importations de **textile et habillement** (8% des imports du PMLB hors hydrocarbures), avec les pays comme le Bangladesh et le Viêt Nam ou les biens manufacturés en provenance de Chine (meubles, jouets, produits en plastique, etc...), illustrent les **logiques de fabrication dans les pays à bas coût**, la balance commerciale sur ce type de

biens étant fortement négative dans les départements du PMLB (avec respectivement un déficit commercial de 1,2 milliard pour les produits textiles et 660 millions pour ces biens manufacturés).

Enfin, les **importations d'hydrocarbures** sont également un poste important des flux internationaux entrants au sein du PMLB (17 % du total), la raffinerie de Donges étant la 3^e raffinerie française en termes de capacités de traitement et le terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne l'un des quatre terminaux français.

Origine des importations



Les stratégies d'implantation des entreprises étrangères

dans le Pôle Métropolitain Loire-Bretagne

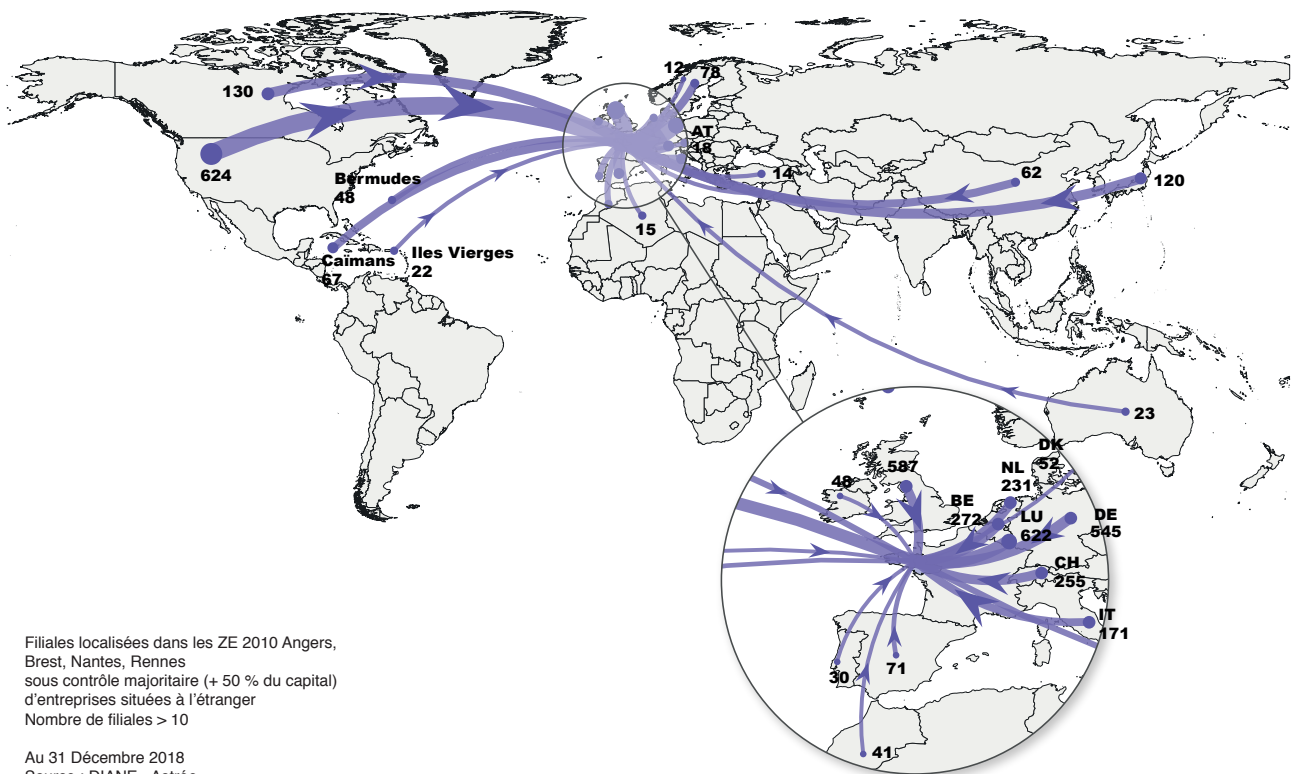
Un reflet de l'internationalisation des économies

En 2018, environ 4 200 établissements localisés dans les zones d'emplois du PMLB sont sous contrôle de groupes étrangers (environ 2% du total du tissu économique).

Les motivations du contrôle de filiales locales par des entreprises étrangères sont diverses. La principale raison des implantations au sein du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne **reste le maillage du territoire et la proximité géographique avec les bassins de consommation que représentent les métropoles du PMLB**, avec les

activités de commerces de proximité (29% des filiales avec des enseignes comme Conforama, Ikea, Micromania) et de services (intérim, location de véhicule, services numériques, services funéraires...). Parmi les autres raisons des implantations au sein du PMLB, on peut relever les volontés d'organiser la distribution et la vente des produits via les activités de négoce international et le commerce de gros (13% des filiales), ou encore les logiques d'organisation de la production industrielle (15% des filiales).

Filiales locales sous contrôle étranger



Filiales localisées dans les ZE 2010 Angers, Brest, Nantes, Rennes sous contrôle majoritaire (+ 50 % du capital) d'entreprises situées à l'étranger
 Nombre de filiales > 10

Au 31 Décembre 2018
 Source : DIANE - Astrée
 Réalisation : AUDIAR/BM



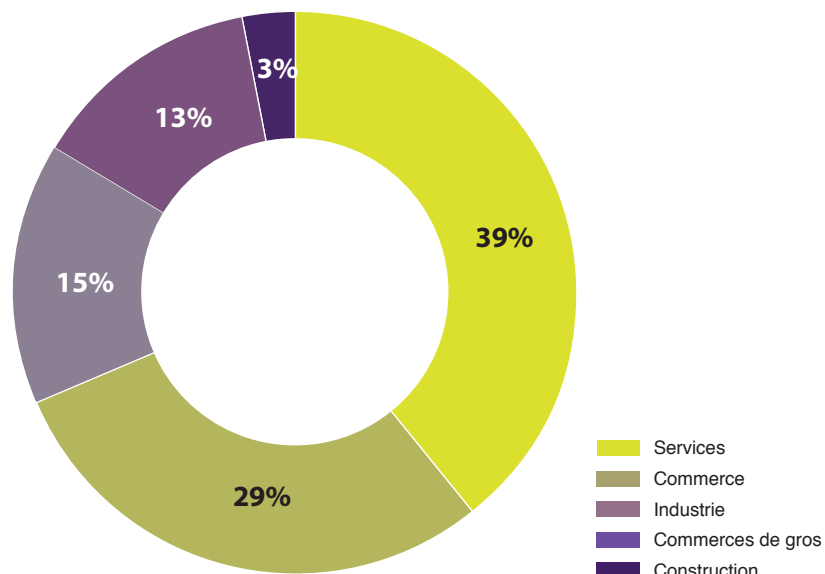
L'emploi présent dans les établissements sous contrôle étranger

D'après les premières estimations, entre 7,5% et 10% des emplois privés des zones d'emplois du PMLB sont dans des filiales sous contrôle de groupes étrangers.

Les groupes originaires des États-Unis sont les principaux employeurs, et représentent entre 20% et 30% des emplois sous contrôle étranger selon les territoires. On retrouve ensuite les autres pays partenaires réguliers des économies du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne : l'Allemagne, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne.

Sur les zones d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire, Airbus-Satoni et les sous-traitants représentent une part importante des emplois présents dans les établissements sous contrôle étranger.

■ Les principaux secteurs sous contrôle étranger



Une économie plus internationalisée que mondialisée

Les différents indicateurs démontrent que les phénomènes observés en France concernant l'internationalisation se traduisent également à l'échelle plus réduite du PMLB. Au final, les

échanges internationaux, que ce soit les flux de marchandises ou capitalistiques, sont concentrés vers quelques pays et zones géographiques.

Une prédominance de l'Europe

Les principaux échanges commerciaux des économies du PMLB sont issus de l'Union européenne et plus particulièrement les pays de l'Europe de l'Ouest.

L'Allemagne est à ce titre un partenaire privilégié de notre économie, tout comme l'Italie, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas. Les liens sont aussi conséquents avec la Pologne et la Roumanie, que ce soit pour les importations de marchandises ou pour les choix des implantations de filiales, en lien avec l'internationalisation des chaînes de valeurs.

La Grande-Bretagne entretient elle aussi des relations importantes avec les territoires du pôle métropolitain Loire-Bretagne. Ici, le Brexit et ses nombreuses incertitudes font peser un risque important, principalement

pour les exportations issues de l'industrie agroalimentaire.

Les relations capitalistiques entre établissements se retrouvent elles aussi questionnées par le flou des mesures qui seront prises une fois les différents accords finalisés.

En dehors de l'Europe, l'Amérique du Nord est le partenaire avec lequel les liens capitalistiques sont les plus forts, traduisant la puissance de son économie et de ses multinationales, tandis que les pays asiatiques et plus particulièrement la Chine sont des acteurs incontournables des importants flux de marchandises mondiaux ; ces pays exportant de nombreux produits de consommation courants comme le textile, les produits informatiques, les équipements électroniques et les produits

manufacturés divers. La balance commerciale négative en valeur avec la Chine est cependant atténuée par l'export des produits issus de l'industrie agroalimentaire vers ce pays.

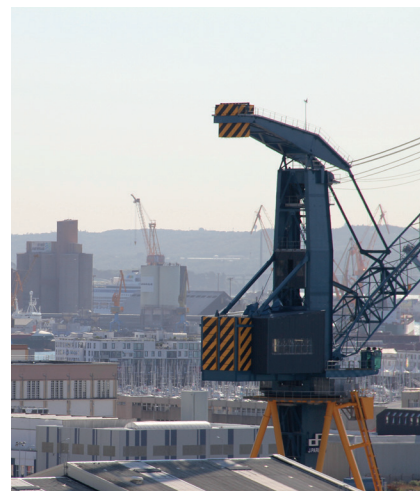
Cette internationalisation, portée par les différents secteurs d'excellence (aéronautique, construction navale, agroalimentaire, automobile et poids lourds) et les principaux groupes du territoire s'inscrivent pleinement dans une économie mondialisée, soutenant une partie de l'emploi local et son dynamisme économique.



Des échanges qui affectent l'environnement

L'internationalisation des échanges s'accompagne néanmoins de pratiques négatives. **L'éclatement des chaînes de valeur et des process de fabrication entraîne ainsi des échanges soutenus de marchandises à l'international et participe au développement des émissions de gaz à effet de serre.** De plus, cette dépendance vis-à-vis des productions industrielles lointaines augmente les risques de rupture des chaînes logistiques d'approvisionnement comme l'a démontré la crise déclenchée par la covid-19 et réduit la souveraineté économique européenne.

La financiarisation internationale des économies permet le développement de pratiques qui fragilisent le tissu économique local. La recherche de rentabilité à très court terme des fonds d'investissement internationaux et les pratiques d'optimisation fiscale observées au sein du PMLB peuvent provoquer l'éloignement des centres de décision des entreprises locales et diminuent leur ancrage territorial. En cette période de crise sanitaire et économique mondiale, les arbitrages financiers des groupes étrangers pourraient ainsi être défavorables pour l'emploi local.



L'optimisation fiscale, une pratique à l'œuvre au sein du PMLB

Selon les zones d'emploi, entre 10 à 17 % des filiales sous contrôle étranger du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne appartiennent à des entreprises dont le siège est situé au Luxembourg. Complété par la présence également importante de territoires comme la Suisse, des îles anglo-normandes, des Caraïbes ou de pays à la fiscalité avantageuse pour les entreprises

comme l'Irlande ou les Pays-Bas, on remarque que les stratégies d'optimisation fiscale des entreprises sont des phénomènes bien présents au sein de nos territoires.

Vers une politique industrielle européenne ?

À l'heure des discours et réflexions affirmant la nécessité de rapprocher les lieux de production de ceux de consommation et de renforcer la souveraineté économique, il convient de rappeler que l'Union Européenne et plus principalement les pays limitrophes de la France sont les principaux partenaires économiques de nos territoires. Ces liens, basés autant

sur la proximité géographique que sur les facilités offertes par le marché unique (libre circulation des biens, des capitaux et des personnes) peut être un premier échelon pertinent pour élaborer une politique renforçant nos tissus locaux et la souveraineté industrielle européenne.



Pôle Métropolitain Loire-Bretagne : des territoires insérés dans les flux économiques internationaux

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a ré-ouvert le débat sur l'internationalisation des échanges. Les ralentissements des flux et les arrêts de production dans différents pays ont mis en lumière les dépendances des économies les unes envers les autres et les fragilités des chaînes logistiques internationales. Les réouvertures difficiles des frontières, les incertitudes et l'absence de garantie en matière d'approvisionnement, la perte de souveraineté nationale dans certaines filières, la volonté affichée de soutenir un emploi plus local font ressurgir dans le débat la nécessité de la relocalisation d'activités productives stratégiques sur le territoire national.

Ces limites de la mondialisation, révélées brusquement par les différentes mesures de confinements et de restriction des déplacements, interrogent également sur les conséquences de la crise de la Covid-19 pour les entreprises françaises présentes à l'international et sur l'adaptation de leurs stratégies.

À travers l'analyse de différents indicateurs, les Dynamiques Métropolitaines n°11 proposent d'apporter un nouveau regard sur l'internationalisation des économies du Pôle Métropolitain Loire-Bretagne. Plus précisément, cette analyse s'appuie sur l'examen des liens et dépendances capitalistiques entre entreprises à l'international via le contrôle des filiales, et sur les flux de marchandises importées et exportées.

Directeurs de publication :

- Alain BENESEAU (AUDIAR)
- Benjamin GREBOT (ADEUPA)
- Alexandra LE PROVOST (AURA)
- Benoist PAVAGEAU (AURAN)
- Pierre VIONNET (ADDRN)

Rédaction et cartographie :

- Basile MARTINEAU, AUDIAR
- Xavier DESRAY, AURA
- François RIVOAL, ADEUPA
- Gaëtan GABORIT, ADDRN
- Thomas BIANCU, AURAN

Infographie :

- Emmanuel JOURDREN

ISSN : 2112-6828

Dépôt légal : décembre 2020